

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES MINES**  
**Projet de Bonne Gouvernance dans le Secteur Minier**  
**comme Facteur de Croissance**  
**(PROMINES)**

**Publicité d'attribution de Marché**

- 1) Pays : République Démocratique du Congo  
2) Agence d'Exécution : UEP-PROMINES  
3) Financement : P106982 – IDA – H589 ZR  
4) Nom du marché : Installation et Fourniture d'une connexion internet pour la mise en œuvre du Prototype de la Banque Nationale de Données Géoscientifiques (BNDG) au Cadastre Minier (CAMI)  
5) Numéro Demande de Cotation : 03.060/UEP-PROMINES/02-2018 du 14/02/2018  
6) Soumissionnaires : AIRTEL, AFRICELL RDC, FASTNET, XT Sarl, GLOBAL Sarl et VODACOM  
7) Résultats de passation des marchés

Fournisseur	Montant soumission (en \$US)	Montant Corrigé HT (en \$US)	Rabais (en \$US)		Montant de l'offre corrigé HT/avec rabais (en \$US)	Observation
FASTNET	33.120,00	33.120,00	-	-	33.120,00	1 <sup>er</sup>
XT Sarl	36.150,00	36.150,00	-	-	36.150,00	2 <sup>ème</sup>
VODACOM	43.124,92	43.124,92	-	-	43.124,92	3 <sup>ème</sup>
AFRICELL RDC	60.264,55	60.264,55	-	-	60.264,55	4 <sup>ème</sup>
Recommandation d'attribution du marché	Le fournisseur FASTNET est sélectionné pour l'installation et fourniture d'une connexion internet pour la mise en œuvre du Prototype de la Banque Nationale de Données Géoscientifiques (BNDG) au Cadastre Minier (CAMI)					
Prix total (HT) final	<b>33.120,00 \$US</b>					
Durée d'exécution du marché	Dix (10) Jours ouvrables à compter de la date de notification définitive du contrat.					
Objet du marché	Installation et Fourniture d'une connexion internet pour la mise en œuvre du Prototype de la Banque Nationale de Données Géoscientifiques (BNDG) au Cadastre Minier (CAMI)					

(1) Les offres des Firmes AIRTEL et GLOBAL Sarl ont été jugées non conforme techniquement.

Tout soumissionnaire souhaitant connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande auprès de l'Unité de Coordination du Projet PROMINESS, qui lui communiquera dans les meilleurs délais l'explication du rejet de son offre, soit par écrit, soit lors d'une réunion. Le soumissionnaire qui fait la demande devra assumer tous les coûts de sa participation à cette réunion.

**Jean-Pierre MUKADI**  
Responsable Administratif et  
Financier

